

ARLANXEO Elastomères France S.A.S.

**Index de l'égalité entre les femmes et les hommes à fin  
2019 de la Société ARLANXEO ELASTOMERES  
France SAS**

Lillebonne, le 25 Février 2020

En application de la loi avenir professionnel du 5 septembre 2018, visant à supprimer les écarts de salaire entre les femmes et les hommes en France, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent calculer et publier leur « index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » au plus tard pour la première fois le 1<sup>er</sup> Mars 2020, puis chaque au 1<sup>er</sup> mars.

Cet index se calcule sur 100 points à partir des 4 indicateurs suivants :

- L'écart de rémunération femmes-hommes
- L'écart de répartition des augmentations individuelles
- Le nombre de salariés augmentés à leur retour de congé maternité
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

En cas d'index inférieur à 75 points, l'entreprise doit mettre en place des mesures correctives pour atteindre au moins 75 points dans un délai de 3 ans.

Pour l'année 2019, Arlanxéo Elastomères France SAS atteint la note de **89** (au-delà du seuil cible de 75 points défini par décret) grâce à une politique affirmée en lien avec l'égalité entre tous les salariés au sein de l'entreprise ainsi qu'aux dispositifs de pilotage et de contrôle de l'égalité salariale portés par les accords d'entreprises signés avec les partenaires sociaux.

**ARLANXEO Elastomères  
France S.A.S.**

[www.arlanxéo.com](http://www.arlanxéo.com)

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 4.000.153 euros  
membre du Groupe LANXESS

Siège Social:  
Z.I. de Port Jérôme  
B.P. 80041  
76170 Lillebonne  
France  
319 806 048 R.C.S. Le Havre  
N° SIRET: 319 806 048 00017  
N° TVA: FR 80 319 806 048  
APE : 2017Z

